

Les retraités de la Métallurgie



UFR

N° 93

WWW.FTM-CGT.FR/RETRAITES-UFR

JANVIER / FÉVRIER 2026

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

2026 : Agir pour exiger la paix dans le monde et de nouvelles conquêtes sociales



2 avril 2026 :

Prochaine journée nationale d'action des retraité-es

Page 2

Edito

Page 3

On ne fera pas taire

la CGT et sa secrétaire générale !

Page 4-5

Le 26 Novembre 2025 à Montreuil : Excellent
lancement du 14ème Congrès de l'UFR avec
les Actifs et Retraités à Montreuil !

Page 6 -7-8 et 9

Pour comprendre l'agression des Etats-Unis
au Venezuela

Page 10

Une victoire pour les femmes
au parlement européen

Page 11

Culture



FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA MÉTALLURGIE CGT

263, rue de Paris, Case 433, 93514 Montreuil Cedex

Tél : 01.55.82.86.20 □ Fax : 01.55.82.86.53 □ e mail : ufr@ftm-cgt.fr □ site : www.ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Frédéric Sanchez □ Rédaction : Jacques BAUQUIER

Bimestriel - prix : 1 € □ Abonnement annuel : 6 € □ Imprimé par Rivet Editions, Limoges

Commission paritaire 1128 S 06644 □ ISSN 2802- 902X



Dans un monde sous tension, défendre la paix et les droits sociaux

2



Lucien Grimault.

Comme le veut la coutume, en ce début d'année 2026 nous souhaitons tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé, des vœux revendicatifs et surtout de paix dans ce monde de malade.

En effet, au regard des guerres qui n'ont jamais été aussi nombreuses, telles que Russie/Ukraine à nos frontières, Trump en rajoute en se prenant pour l'empereur des Amériques.

Le kidnapping du président Maduro au Venezuela est inacceptable, c'est une violation du droit international et Trump s'assied sur les droits de l'ONU.

A qui le proclame violation ?! Mexique, Colombie, Brésil, Cuba... et quel avenir pour le Groenland. Les médias ne parlent que des aspects techniques, spectaculaires, un scénario d'un enlèvement comme dans les films.

Mais la réalité, le fond est autre, et c'est à cela qu'il nous faut réfléchir, débattre :

- Où est le rôle des Etats-Unis dans l'asphyxie de l'économie vénézuélienne ?!
- Comme vers d'autres Pays de l'Amérique latine?!

Nous sommes dans un contexte où le capital arrive à ses fins mais avec quels dégâts ?!

Nous devons, dans nos syndicats et sections syndicales retraités ouvrir de vrais débats sur ces questions et stopper l'évolution des idées d'extrêmes droites.

Si nos inquiétudes légitimes sur les situations internationales sont bien présentes, il nous faut regarder et analyser de près la situation de notre pays.

Le budget 2026 passera par le 49.3 alors que le premier ministre c'était engagé à ne pas l'utiliser... Lecornu est comme Trump, le matin une position, le soir, le lendemain une autre, quel sérieux, quelle crédibilité politique... !

Ce qui est certain une fois de plus, les retraités sont ciblés, ils vont payer et, ce seraient des nantis suivant le pouvoir politique.

Raison pour laquelle l'UCR a décidé d'une nouvelle journée d'action des retraité-es le 2 avril 2026.

Voilà dans le contexte international et national, nous travaillons à la réussite de 14ème congrès de l'UFR qui se tiendra du 24 au 26 mars 2026 à La Palmyre.

Bon courage et bon travail à toutes et tous

On ne fera pas taire la CGT et sa secrétaire générale !

3

La CGT apprend avec effarement la mise en examen de sa Secrétaire générale, Mme Sophie Binet, faisant suite à une plainte pour injures publiques déposée par l'association «Mouvement des entreprises de taille humaine indépendantes et de croissance», présidée par Mme Sophie de Menthon. RTL est également mis en examen en tant que diffuseur des propos.

On reproche à Sophie Binet ses propos tenus lors de son intervention sur RTL le 31 janvier dernier, lorsqu'elle fut interrogée sur le « *chantage à l'emploi* » de la part de certains grands patrons, venus se succéder dans les médias « pour alerter sur la fiscalité et les réglementations » et affirmer que « *pour pousser à la délocalisation, c'est idéal !* ». Certains affirmant même « *Ceux qui peuvent partir partent et ils ont raison.* »

Elle avait alors dénoncé ces propos et ces comportements en disant « *Moi j'ai envie de dire : les rats quittent le navire* ».

Il va sans dire que cette déclaration était une image, reprenant une expression populaire bien connue visant à dénoncer les pratiques permanentes de délocalisation et de chantage à l'emploi des multinationales.

La CGT dénonce avec force cette énième procédure-bâillon de la part d'un lobby patronal, financé par un milliardaire d'extrême droite, Édouard Sterin. Il s'agit d'une attaque d'un degré inédit puisqu'elle vise directement la Secrétaire générale d'une des plus grandes organisations syndicales du pays. Empêcher un syndicat de dénoncer les pratiques patronales c'est l'empêcher de jouer son rôle et porter directement atteinte aux libertés syndicales. Cette tentative manifeste de judiciariser **la critique sociale et de détourner le débat public** illustre une nouvelle fois la volonté

de certains lobbys pa-
des plus riches pour
**faire taire les voix
qui dérangent.**

**La CGT rappelle que
la liberté syndicale
est une liberté
fondamentale,
indispensable au
fonctionnement
démocratique.**

**Chercher à en-
traver l'exercice
constitue une atteinte grave à un droit
essentiel, protecteur de l'ensemble du monde
du travail.**



Au-delà de cette affaire, la CGT alerte sur une tendance inquiétante : **c'est la 5e procédure judiciaire contre un membre du bureau confédéral de la CGT en 2 ans**. Sur le terrain, des centaines de militants et militantes font face à une répression de plus en plus décomplexée sur leurs lieux de travail et dans leurs pratiques syndicales.

Cette stratégie d'intimidation vise à réduire au silence toutes celles et ceux qui défendent l'intérêt général et les travailleurs et travailleuses.

La CGT réaffirme avec détermination qu'elle ne se laissera jamais bâillonner ni détourner de son mandat : défendre les droits collectifs, dénoncer les abus patronaux et porter une ambition de justice sociale.

Plus que jamais, les libertés syndicales doivent être protégées et renforcées, car elles demeurent un pilier indispensable de la démocratie et du progrès social.

Le 26 Novembre 2025 à Montreuil : Excellent lancement du 14ème Congrès de l'UFR avec les Actifs et Retraités à Montreuil !

4



Lors de cette 1ère journée, qui a réuni 172 camarades, répartis en 50% d'actifs et 50% de retraités, nous avons abordé :

- Le syndicalisme retraité et la continuité syndicale
- L'intergénérationnel et la convergence des luttes.
- Le besoin de mieux travailler ensemble notre activité revendicative et la construction du rapport de force.

Organisée sous la forme de tables rondes, avec les camarades de l'UFR et du collectif jeunes, grâce à des débats dynamiques et offensifs, la journée a permis de traiter les thèmes de l'utilité du syndicalisme retraité, de la qualité de la vie syndicale, du besoin de renforcer et/ou créer les sections syndicales retraités dans les entreprises, à défaut, dans des syndicats locaux ou départementaux pour les retraités isolés.

Sur notre démarche pour améliorer le lien intergénérationnel dans notre activité revendicative, la convergence des luttes et la construction de revendications spécifiques, comme la défense de notre protection sociale, a été largement évoquée.

Nos jeunes camarades ont fait part de sujets de préoccupations ou d'intérêt que sont :

- la montée de l'extrême droite et leur difficulté à aborder le sujet avec leurs propres collègues de travail quand ces derniers votent RN, car ce sujet reste tabou,
- leur engagement sur la justice sociale et l'avenir de la planète,
- leur besoin de formation sur les questions de l'histoire des conquêtes sociales mais aussi sur la compréhension de la situation géopolitique actuelle.

Autant de sujets sur lesquels, les camarades retraités ont un rôle à jouer en apportant leur expérience et leur analyse.

Enfin les camarades femmes de l'UFR ont rappelé qu'en ce lendemain de la journée du 25 novembre journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, les convergences des luttes entre les actives et les retraitées pour obtenir des moyens, sont indispensables car les ces violences ne s'arrêtent pas avec l'âge et qu'il est temps de lever l'omerta sur les violences faites aux seniors.

Nous considérons que cette journée qui est une première pour notre Fédération, a été une véritable réussite pour la richesse de ses débats, le renforcement de notre activité intergénérationnelle et la syndicalisation.

Ces enseignements nous offrent une dynamique à poursuivre dans nos sections et dans nos territoires et qu'il nous faudra intégrer dans les deux journées de notre 14ème Congrès de l'UFR qui auront lieu à la Palmyre du 24 au 26 mars 2026.

Hélène Cotten

Réussir la deuxième partie de notre 14ème congrès de l'UFR

À 1 mois 1/2 de la tenue de notre congrès, sa réussite passe par une sérieuse préparation qui doit reposer sur 3 axes :

1. Gagner la participation de tous nos délégués directs et groupés.
2. Assurer la tenue des débats sur le document préparatoire dans toutes nos sections avec les syndiqués et désigner leur délégué.
3. Réunir nos sections syndicales au niveau du département pour désigner leur délégué groupé ou à défaut, faire valider par les sections une proposition de délégué groupé pour le département.

Dans cette perspective, les membres du Conseil National sont directement impliqués pour suivre et impulser dans leur section syndicale et sur leur territoire ces trois objectifs afin d'assurer et créer toutes les conditions de réussite de notre congrès.

Un plan de travail a été fixé au dernier bureau de l'UFR qui rappelle l'importance de sa préparation et les responsabilités de chacun pour contribuer à gagner un congrès dynamique et ambitieux. Congrès que nous souhaitons, riche de débats, force de propositions et de résolutions, qui nous engage pour les trois années à venir vers un syndicalisme revendicatif et offensif pour un monde de paix et de nouvelles conquêtes sociales.



Section Syndicale des Retraité(e)s

Auto -Tracteur -Transmissions - Multipro

117, rue de l'Angévinère ♦ 72100 LE MANS ♦ Tél. 02 43 72 79 83 ♦ retraites.cgtrenault@orange.fr

Permanences assurées le jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 10 h à 12 h

Introduction à la discussion de Fabien GACHE au comité de section du 8 janvier 2026

POUR COMPRENDRE L'AGRESSION DES ETATS-UNIS AU VENEZUELA

L'agression des États-Unis au Venezuela le samedi 3 janvier 2026 n'a pas grand-chose à voir avec la drogue. Trump a d'ailleurs gracié en novembre le président du Honduras (Juan Orlando Hernandez) qui avait été condamné à 45 ans de prison en 2024.



C'

est une agression impérialiste caractérisée avec un comportement d'État mafieux, si ce n'est terroriste pour imposer sa loi du plus fort.

Comme le dit Romuald Sciora, directeur de l'Observatoire politique et géostratégique des États-Unis :

« Si l'ordre multilatéral était déjà moribond depuis un bon moment avec la déliquescence des organisations internationales comme celle de l'ONU commencée dès les années 1990, Trump aura cette fois signé son arrêt de mort. On pourrait même parler de la première puissance de cette importance pratiquant le racket à l'échelle internationale ».

Les bombardements des États-Unis,

la séquestration du président Nicolás Maduro et de son épouse constituent une violation brutale de la Charte des Nations Unies, une attaque directe contre la souveraineté d'un peuple libre, et c'est un acte de guerre assumé.

Ce n'est pas seulement le Venezuela qui est visé. C'est aussi une violation **des principes fondamentaux du droit international**.

Et avec cynisme, Trump menace à court terme Cuba, la Colombie, le Mexique et le Brésil.

Et le clou du clou, le Groënland (attaché à l'UE et à l'alliance transatlantique) est annoncée comme la prochaine annexion des USA. « Les États-Unis envisagent de l'acheter... sans exclure de l'envahir » selon le journal patronal Les Échos. **Ce sont les terres rares et l'accès aux nouvelles routes commerciales arctiques, qui sont visés pour se prémunir de la domination russo-chinoise.**

Les États-Unis hors-la-loi : la fin du vernis juridique

Depuis 1945, les États-Unis prétendent agir au nom du droit international et des principes démocratiques. Mais aujourd'hui, ils arrachent le masque.

Bombarder un État souverain, enlever son président et imposer par la force un changement de régime : **C'est exactement ce que la Charte de l'ONU interdit.**

Nous sommes face à un État terroriste, qui utilise la violence pour imposer sa loi, qui criminalise la souveraineté et qui transforme la force brute en doctrine politique issue de la doctrine Monroe.

La doctrine Monroe : deux siècles de colonialisme

Ce qui se passe aujourd'hui s'inscrit dans une continuité historique claire : **La doctrine Monroe a été proclamée le 2 décembre 1823 par le président américain James Monroe**

qui repose sur une formule simple :
« L'Amérique aux Américains ». Soit l'Amérique Latine appartient aux Américains du Nord.

Ainsi et depuis 1823, les États-Unis considèrent l'Amérique latine comme leur arrière-cour, tout en considérant ses peuples comme immatures politiquement. C'est leur adhésion à une hiérarchie raciale et culturelle.

Et en 1904, Roosevelt étend cette doctrine et **affirme le droit des États-Unis à intervenir en Amérique latine pour « maintenir l'ordre » ou protéger leurs intérêts, avec :**

- ✓ Des coups d'État (Chili, Caraïbes, Amérique centrale, Panama...),
- ✓ Comme en Ukraine, **un financement de 65 millions de dollars de soutien et de logistiques pour des ONG** non gouvernementales pour « la révolution orange »,
- ✓ Des assassinats politiques,
- ✓ Le soutien et/ou la mise en œuvre de dictatures militaires,
- ✓ Des pillages des ressources,
- ✓ Des destructions des projets populaires.

Et au fil du temps, la doctrine Monroe évoluera vers celle de Truman annoncée en 1947 qui instaure une aide financière et militaire aux pays menacés par l'expansion soviétique... C'est l'endiguement de la progression communiste qui est clairement visée... Les USA étendront alors leur stratégie bien au-delà de l'Amérique Latine, à tous les autres pays du Monde.

Aujourd'hui, c'est la Stratégie de Sécurité Nationale publiée le 5 décembre dernier **qui assume explicitement ce que les États-Unis faisaient jusque-là en partie dans l'ombre.**

D'abord, elle affirme un "America First" (L'Amérique d'abord) radicalisé : Les États-Unis ne se sentent plus liés par un ordre international fondé sur le droit, mais uniquement par la défense brute de leurs intérêts économiques, financiers et stratégiques.

Ensuite, le texte réactive clairement la doctrine Monroe : « L'hémisphère occidental - et donc l'Amérique latine - est déclaré zone d'influence prioritaire des États-Unis. Toute présence étrangère, notamment chinoise ou russe, y est considérée comme une menace stratégique ».

Autrement dit, le Venezuela n'a pas

le droit de choisir ses partenaires.

Cette doctrine politique assume aussi le rejet du multilatéralisme : Les Nations Unies, le droit international, les alliances traditionnelles ne sont plus des cadres contraignants, mais de simples outils, utilisés uniquement lorsqu'ils servent Washington.

Le document met enfin au cœur de la sécurité nationale :

- ✓ La domination économique,
- ✓ Le contrôle des flux financiers,
- ✓ La préservation du rôle central du dollar,
- ✓ Et la capacité à sanctionner, punir, asphyxier les États récalcitrants.

En résumé, cette stratégie dit une chose très simple : **Les États-Unis se donnent le droit d'intervenir partout où leurs intérêts sont menacés, y compris par la force, y compris contre des États souverains.**

« La stratégie de sécurité nationale » publiée par Trump le 5 décembre n'est pas un texte technique mais fondamentalement politique.

Factuellement, les États-Unis ne reconnaissent plus ouvertement ni le droit international, ni la souveraineté des peuples, dès lors que leurs intérêts peuvent être compromis.

Cette doctrine réactive celle de Monroe avec une Amérique latine déclarée zone sous tutelle américaine, interdisant tout partenariat avec la Chine ou les BRICS (Alliance Brésil, Russie, Inde, Chine...).

Ce qui se passe aujourd'hui au Venezuela n'est donc ni un accident ni une dérive : c'est l'application froide et assumée d'une doctrine impériale officielle qui s'inscrit dans l'histoire de domination des USA.

Dix ans de guerre économique contre le peuple vénézuélien

Le Venezuela a la première réserve de pétrole brut de la planète (17 % du pétrole mondial). Dès 1910, Caracas a autorisé l'exploitation de ses gisements par les multinationales Américaines. Et pendant des décennies, le pétrole a rapporté aux États-Unis des centaines de milliards de dollars.

En 1957, au sommet de cet extrac-tivisme transfrontalier, les profits enregistrés par les majors américaines au Venezuela sont du même ordre de grandeur que l'ensemble des bénéfices réalisés par toutes les multinationales américaines - tous secteurs confondus - dans tous les pays d'Amérique latine et tous les pays d'Europe continentale confondus, souligne Gabriel Zucman dans une note dédiée, publiée en début de semaine. Les compagnies états-uniennes captaient alors autant que ce que touchait la classe populaire au Venezuela, les 50 % les plus pauvres du pays.

Mais en 1976, dans la foulée de la création de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) qui, sous impulsion vénézuélienne, revendiquait alors un « *nouvel ordre économique mondial* », Caracas a décidé de « *nationaliser des actifs d'ExxonMobil, Shell et Chevron au Venezuela* ».

C'est ce que Trump appelle « *le vol de son pétrole* ». Et toujours selon Gabriel Zucman, cette manne pourrait rapporter, au bas mot, entre 100 et 150 milliards de dollars par an, avec un doublement, voire un triplement des profits de l'industrie pétrolière américaine, « *l'un des plus gros financeurs de Trump et du Parti républicain* ».



Voilà donc une des raisons pour lesquelles depuis plus d'une décennie, les États-Unis mènent une guerre totale contre le Venezuela :

- ✓ Sanctions criminelles,
- ✓ Blocus financier,
- ✓ Étranglement économique,
- ✓ Sabotage diplomatique.

Et le peuple qui est sanctionné avec comme au Chili en 1973 :

- ✓ Pénuries,
- ✓ Inflation,
- ✓ Souffrances sociales,
- ✓ Chaos organisé.

Et malgré tout, le peuple vénézuélien a résisté. L'intervention criminelle de Washington vise à mettre l'extrême droite au pouvoir qui lui promet « l'ouverture totale du marché pétrolier aux compagnies états-uniennes » par la voix de Maria Corina Machado, qui a obtenu « le prix Nobel » de la paix...

Le vrai nerf de la guerre : le dollar et la domination financière

Comme évoqué précédemment, la manne financière que représente le pétrole est une raison majeure, mais le cœur du conflit va au-delà du pétrole et du gouvernement Vénézuélien : **C'est la préservation du dollar comme monnaie d'échange et du système financier international.**

Juste quelques points de repère :

Les accords de Bretton Woods en 1944, mettent en place :

- ✓ Le dollar comme monnaie pivot,
- ✓ Convertible en or (jusqu'en 1971),
- ✓ Avec deux institutions clés :
 - FMI (stabilité monétaire),
 - Banque mondiale (reconstruction et développement).

En 1973, les Américains mettent en place le système technique SWIFT vers lequel toutes les transactions à l'international dans le cadre du commerce mondial doivent passer. Il permet de standardiser les échanges et rendre possible le contrôle et les sanctions des pays qui ne veulent pas obéir à l'impérialisme américain en ruinant des économies entières en exerçant

une domination financière totale.

Il faut savoir que les États-Unis importent plus qu'ils n'exportent et accumulent des déficits budgétaires et commerciaux massifs...

Le ratio dette sur PIB en 2025 devrait dépasser les 122 % (117 % pour la France), **le niveau le plus élevé depuis l'indépendance du pays.** Et le déficit public américain était de 7 % du PIB en 2024 contre 6 % pour la France. C'est 1 000 € d'endettement par habitant. Et pourtant, ils empruntent à des taux faibles, sans crise de confiance.

Pourquoi ? Parce que le dollar est la monnaie du commerce mondial qui amène les autres pays à financer les États-Unis.

Un exemple pour comprendre :

Les échanges en dollars :

- ✓ Quand une entreprise chinoise vend à l'Europe, ou une compagnie pétrolière du Golfe vend du pétrole, ils sont payés en dollars.
- ✓ Ces pays accumulent donc des excédents en dollars mais qu'ils ne peuvent pas utiliser chez eux (ce n'est pas leur monnaie). Et les faire convertir ferait chuter la valeur de leur monnaie.

Il leur reste donc trois options :

- ✓ Les placer dans des banques américaines
- ✓ Acheter des actifs financiers US
- ✓ Acheter de la dette publique américaine (Treasuries)

Et parce qu'il est le plus sûr et politiquement acceptable, c'est le 3^{ème} choix qui est fait.

C'est en quelque sorte le recyclage des dollars (ou pétrodollars). Les dollars dépensés par les États-Unis reviennent dans le pays sous forme de prêts et alors financent :

- ✓ Le déficit budgétaire,
- ✓ Les dépenses militaires (la guerre du Vietnam a été financée comme cela.) avec un objectif d'atteindre 1 000 milliards.
- ✓ Les baisses d'impôts des plus riches
- ✓ La consommation américaine.

Et en pratique cela signifie finan-

cer l'État américain. Les autres pays doivent produire, exporter, accumuler des dollars, puis les prêter aux États-Unis.

Or, 80 % des exportations pétrolières du Venezuela sont parties en Chine en bannissant le dollar au profit du Yen et de la cryptomonnaie par le biais d'autres systèmes que le SWIFT !

Les États-Unis perdent alors sur tous les tableaux : Ils ne bénéficient plus des profits de l'industrie pétrolière Vénézuélienne et ne récupèrent plus les dollars pour financer l'État et notamment leurs dépenses d'armements.

Et comme l'affirme une figure du Pentagone et de la sécurité nationale (Zbigniew Brzezinski, une référence constante au Pentagone) : La domination mondiale américaine repose sur le contrôle des axes géoéconomiques, pas seulement militaires.

Et c'est cela l'enjeu majeur dont il est question avec le groupe géopolitique des BRICS et du Sud global composés des pays Afrique du Sud, Brésil, Chine, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie, Inde, Indonésie, Iran, Russie... **qui n'échangent plus en dollars et utilisent d'autres systèmes que le système SWIFT, ce qui affaiblit considérablement l'impérialisme américain et mettent à mal leur suprématie militaire et financière des États-Unis.**

Les BRICS représentent 3,9 milliards en population (45 % de la population mondiale) et près de 49 % de part de marché mondial (30 % du PIB mondial).

S'il est difficile de s'attaquer militairement à la Russie ou à la Chine, les États-Unis n'ont pas hésité pour l'instant à détruire tous ceux qui ont défié ce système :

- ✓ **Avec l'Irak de Saddam Hussein (2000-2003)** qui en 2000 annonce vendre son pétrole (programme Pétrole contre nourriture) en euros et non en dollars.
 - Après l'invasion de 2003 et la destruction du pays, les ventes de pétrole irakien sont immédiatement reconverties en dollars.
- ✓ **Avec la Libye de Kadhafi (2011) :**
 - Qui défend activement une

monnaie africaine adossée à l'or (la plus grande réserve d'or d'Afrique),

- Des échanges pétroliers hors dollars et hors euros.
 - Après l'intervention de l'OTAN, Kadhafi est renversé et le projet monétaire Libyen disparaît totalement.
- ✓ **Avec l'Iran**, qui vend son pétrole en euros, yuans, roubles, qui cherche à contourner le système SWIFT et à développer des accords bilatéraux hors dollar.
- L'Iran subit des sanctions massives, des menaces militaires récurrentes et des pressions constantes sur ses partenaires.

Chacun l'aura compris, ce n'est pas la nature des régimes qui pose problème aux États-Unis, ils s'accommodent très bien des dictatures (qu'ils soutiennent ou mettent en place) à l'image de l'Arabie saoudite ou des émirats arabe. L'agression du Venezuela s'inscrit totalement dans cette logique suprémaciste Étasunienne.

Juste quelques mots sur la logique guerrière Étasunienne : *Depuis 1945, une vingtaine d'engagements majeurs sont officiellement identifiés (guerres, invasions, opérations militaires diverses...) et selon Wikipédia on arrive à plus de quarante opérations militaires américaines comptabilisées. Selon un institut de réflexion américain indépendant, Le fond mondial pour l'Avenir en Français (World Future Fund) estime à plus de 12 millions de personnes tuées dans ces conflits.*

L'intervention militaire : un aveu de déclin

Contrairement aux apparences, l'agression étasunienne n'est pas une preuve de force. Quand un empire domine, il n'a pas besoin de bombarder, c'est quand il décline qu'il frappe.

L'engagement militaire américain montre que le capitalisme est en crise, c'est un aveu de faiblesse historique parce que les USA perdent le leadership économique, technologique et militaire. Ils tentent de terroriser par la force.

C'est un pari dangereux et bien malin celui qui peut prédire pour quels lendemains. Néanmoins et depuis 1945,

c'est la première fois qu'un monde multipolaire se dessine avec une alternative économique et monétaire autre que celle imposée par les USA.

Pour l'heure, il faut noter que bon nombre de pays et d'organisations ont condamné avec force l'intervention américaine et notamment la Confédération Syndicale Internationale (CSI), la Confédération Syndicale des Amériques (CSA) et la Confédération Européenne des Syndicats (CES).

La complicité de l'Europe

Enfin, il faut souligner la soumission de l'Europe qui se couche ouvertement aux injonctions et intérêts américains, c'est un aveu de faiblesse qui prend la forme d'une complicité passive. D'aucuns se sont félicités de l'enlèvement de Nicolas Maduro, tournant définitivement le dos au droit international. Appeler au respect de la Charte des Nations unies tout en célébrant la perspective d'une « transition pacifique » à Caracas, selon les mots (de Kaja Kallas), la cheffe de la diplomatie européenne, repris par l'hyperprésidente de la Commission (Ursula von der Leyen), revient de fait à avaliser la stratégie de déstabilisation de Washington.

Quant à Macron, s'il a, lui, dans un premier temps, qualifié l'agression de « *bonne nouvelle pour les Vénézuéliens* ». Il a dû rétro pédaler face aux réactions provoquées par ses déclarations en faisant savoir au Conseil des ministres que la « *méthode utilisée* » par Donald Trump n'était « *ni soutenue ni approuvée* » par la France.



Pour conclure :

On peut dire que la posture de Macron est révélatrice de la conception de la société néolibérale américaine qu'il entend imposer à la France et avec ses amis à l'Europe entière. Ses prises de position et discours sont à l'image de la stratégie Trumpiste.

Il utilise de manière croissante un **discours guerrier** pour compenser l'effondrement de sa légitimité politique, au prix d'un affaiblissement profond de la **raison démocratique**.

Pour reprendre un article de l'Humanité du 5 janvier dernier, par sa « parole présidentielle qui abolit le réel et neutralise le débat démocratique », Macron utilise un « langage pour imposer un pouvoir minoritaire favorisant les plus riches... »

« Cette dérive s'accompagne d'une **criminalisation de l'opposition** » et la guerre devient alors un outil classique de maintien de l'ordre intérieur : effacement des conflits sociaux, justification des échecs économiques, suspension de l'esprit critique.

Cette rhétorique sert à effacer les conflits sociaux, justifier les échecs et imposer l'obéissance par la peur. L'escalade récente, autour de la Russie et de l'« économie de guerre », est là pour le démontrer.

Ceci étant dit, le rétro pédalage de Macron et plus globalement les manifestations en France et dans le monde montrent qu'il y a un rejet de l'impérialisme américain et des politiques néolibérales dans le monde et en France.

Ceci peut et doit servir de point d'appui pour ouvrir d'autres perspectives. Nommer les choses comme nous faisons ici pour en discuter avec d'autres, c'est déjà résister pour construire un autre lendemain.

Une victoire pour les femmes au parlement européen

10

Le parlement européen a soutenu hier (358 voix POUR, 202 voix CONTRE, 79 ABSTENTION) l'initiative citoyenne européenne (ICE) « My Voice My Choice : pour un avortement sûr et accessible partout en Europe ». Durant tout le débat, les députés européens du rassemblement national (et tous les députés d'extrême droite européenne) ont essayé de faire obstruction et d'empêcher le vote. Malgré leurs manœuvres et leurs votes, c'est une victoire pour les femmes d'Europe.

La pétition relayée par le monde associatif et par la CGT a recueilli plus d'1,2 million de signatures vérifiées. La commission européenne doit maintenant décider d'ici le 2 mars si elle légifère en la matière.

Pour rappel, la pétition d'initiative citoyenne a été lancée le 24 avril 2024 dans le but de collecter suffisamment de signatures en Europe.

En Europe, plus de 20 millions de femmes n'ont pas accès à l'avortement. Des femmes meurent encore aujourd'hui en Pologne en tentant d'avorter par elles-mêmes, c'est le cas également à Malte. Partout ce droit est fragile et est remis en question ou son accès durci. C'est le cas en Hongrie où les femmes sont obligées d'écouter le battement de cœur du fœtus. Au Portugal, elles doivent se soumettre à un examen psychologique approfondi. Dans la plupart des pays européens dont la France (sauf la Suède, la Finlande et la Lituanie), les soignants peuvent refuser par « une clause de conscience » de pratiquer l'avortement. Cela concerne en moyenne moins de 10 % des praticiens mais cela concerne 70 % des praticiens italiens et 59 % des praticiens croates. En Roumanie, les hôpitaux publics ne le pratiquent pas. D'autres tentatives pour entraver ce droit de la part de réactionnaires ont eu lieu, en Espagne notamment ou en Slovaquie. En France, l'accès à l'avortement, malgré sa liberté garantie dans la constitution, est soumis au stock de pi-



lules abortives (souvenons-nous de la rupture de stock de 2023), aux moyens pour les centres IVG et pour les associations. De plus, des campagnes réactionnaires des anti-choix sont de plus en plus courantes.

Dans tous les pays, ce sont les femmes les plus précaires qui sont les premières victimes de ses restrictions à leurs droits. Dans beaucoup de pays, même lorsqu'il est autorisé, l'avortement n'est pas gratuit et là où il est entravé, les femmes sont soit obligées de parcourir de longues distances et partir se faire avorter à l'étranger, soit obligées de chercher des alternatives dangereuses dans leur propre pays en raison du manque d'accès à l'avortement.

La campagne « My Voice, My Choice » offre aux citoyens européens la possibilité de rendre la vie des femmes plus facile, plus sûre et meilleure, où qu'elles vivent dans l'Union et quelles que soient les conditions dans lesquelles elles se trouvent. Elle invite la Commission européenne à présenter, dans un esprit de solidarité, une proposition de soutien financier aux États membres qui seraient en mesure de réaliser des interruptions de grossesse pour toutes femmes en Europe qui n'auraient toujours pas accès à un avortement sans danger et légal.

Nous espérons que cette première victoire sera confirmée en mars !

Jean Ziegler
**OÙ EST
L'ESPOIR ?**

**JEAN
ZIEGLER**
Auteur

Nourri d'une longue expérience de combats aux Nations unies, Jean Ziegler dresse la liste des catastrophes qui ravagent aujourd'hui la planète et fixe les stratégies qu'il convient de mettre en œuvre si nous voulons vraiment en finir avec elles.

La famine et la malnutrition gagnent du terrain alors que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le problème de l'alimentation ne se pose plus en termes d'insuffisance de la production mais d'impossibilité, pour des milliards d'êtres humains, d'accéder aux biens vitaux par manque de moyens financiers. C'est ainsi que toutes les cinq secondes un enfant de moins de dix ans meurt de faim sur une planète qui regorge de richesses.

L'ONU, de son côté, est à l'agonie, incapable de faire respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme qu'elle a pourtant solennellement adopté en 1948, impuissante à mettre un terme à l'agression de la Russie contre l'Ukraine et aux massacres infligés par Israël à la population civile de Gaza. L'Union européenne bafoue le droit d'asile. Entre riches et pauvres, les inégalités croissent, meurtrières, sources de colère et de désespoir. Une colère qui se déverse dans les urnes.

Chacun de nous doit dire non à l'ordre cannibale du monde. Tous ensemble, nous pouvons y mettre un terme.

Dénoncer, agir et résister : Karine Jacquemart, directrice générale de Food-watch France depuis bientôt 10 ans, publie aux Editions Payot « *Les dangers de notre alimentation : dérives et conséquences du système agroalimentaire sur nos vies* ». Un essai qui livre un décryptage sans concession des dérives de notre système alimentaire et propose une invitation à l'action et à la résistance collectives, pour reprendre le pouvoir sur notre alimentation, et ainsi sur nos vies.



Dans les listes de termes bannis par Donald Trump, dans la manière qu'a Vladimir Poutine de nommer la guerre en Ukraine une «*opération spéciale*», dans la manière que le premier envisageait il y a peu de créer cyniquement à Gaza, la philosophe et philologue Barbara Cassin voit un combat précis, d'inversion du sens, de retournement massif du langage à des fins de toujours plus de domination et de violence. Un combat où les armes sont parfois difficiles à affuter et à tenir sur la longueur. Elle publie un livre dont elle écrit d'emblée qu'il lui a été urgent et nécessaire. Un livre pour réaffirmer toute l'utilité de parler et transmettre Homère, ce nom possible pour la culture, laquelle lui

semble seule à garantir une résistance, notre capacité de juger. Ce qui nous arrive passe par la langue et si cela peut faire peur, cela ne signifie pas qu'il n'y a rien à faire. La guerre des mots, Trump, Poutine et l'Europe de Barbara Cassin a paru aux éditions Flammarion

LA VIE OUVRIÈRE

L'ENTREPRISE DE PRESSE DE LA CGT

La presse et les éditions des acteurs du mouvement social et syndical

Information sociale et syndicale



LE TRIMESTRIEL DU TRAVAIL ET DES LUTTES SOCIALES
Prix unitaire : 9,50€
Abonnement : 60€/an



LE HORS SÉRIE POUR DÉCLARER SES RÉVENUS
Prix unitaire : 7,20€



LE MAGAZINE MENSUEL DES ADHÉRENTS CGT

Information juridique



LES GUIDES VO ÉDITIONS format poche à partir de 12€



NOUVELLE FORMULE

RPDS, LA REVUE PRATIQUE DE DROIT SOCIAL POUR DÉFENDRE SES DROITS AU TRAVAIL
Prix unitaire : 10,50€
Abonnement : 120€/an

4 pages
détachables



Tarifs 2026

Papeterie



LES AGENDAS ET LES CARNETS DE NOTES
pour être au rendez-vous des luttes.

COMMANDES ET ABONNEMENTS SUR [NVOBOUTIQUE.FR](https://nvoboutique.fr)



01 49 88 68 50
contact@nvo.fr
La Vie Ouvrière
Case 600
263, rue de Paris
93516 Montreuil Cedex

